

N° 8-10

**BULLETIN D'INFORMATION  
ET RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS**



**DE LA PREFECTURE DE LA MARNE**

du 18 août 2023

**AVIS ET PUBLICATION :**

- DIVERS:  
- DDFiP

*Ce recueil est consultable à la préfecture de la Marne, 1, rue de Jessaint 51000 Châlons-en-Champagne et dans les trois sous-préfectures (Reims, Epernay et Vitry-le-François), ainsi que sur le site internet de la préfecture [www.marne.gouv.fr](http://www.marne.gouv.fr) (rubrique - Publications).*

# SOMMAIRE

## DIVERS

Direction Départementale des Finances Publiques (DDFiP) de la Marne

p 4

- Arrêté du **18 août 2023** relatif au régime de fermeture exceptionnelle au public des services de la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFiP) de la Marne

**Divers**

**Direction Départementale des Finances  
Publiques de la Marne**



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**FINANCES PUBLIQUES**

## **DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**Direction départementale  
des Finances publiques de la Marne.**  
12 rue Sainte-Marguerite  
51022 Châlons-en-Champagne CEDEX

### **Arrêté relatif au régime de fermeture exceptionnelle au public des services de la Direction départementale des Finances publiques de la Marne**

#### **Le Directeur départemental des Finances publiques de la Marne**

Vu le décret n° 71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'État ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral DS 2023-050 du 1<sup>er</sup> juillet 2023 portant délégation de signature en matière d'ouverture ou de fermeture exceptionnelle des services déconcentrés de la Direction départementale des Finances publiques de la Marne ;

#### **ARRÊTE :**

##### **Article 1<sup>er</sup>**

Le centre des Finances Publiques de Vitry le François sera exceptionnellement fermée le lundi 21 août 2023.

**Article 2**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département et affiché dans les locaux du service visé à l'article 1<sup>er</sup>.

Fait à Châlons-en-Champagne, le 18 août 2023

L'administratrice des finances publiques  
Directrice départementale adjointe des Finances  
publiques de la Marne

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Anne Patru', written in a cursive style.

Anne PATRU